

Depuis la loi du 5 mars 2007, la question de l'évaluation est un pivot central dans la réforme du secteur de la protection de l'enfance. Mais c'est en janvier 2021, que la Haute Autorité de Santé publie le premier cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou en risque de danger. Ce référentiel cristallise l'ensemble des évolutions du secteur et notamment la nécessaire prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant au cœur des pratiques professionnelles.

Il devient par ailleurs obligatoire à travers le décret n°2022-1728 du 30 décembre 2022.

Cette démarche s'inscrit dans un long continuum législatif depuis 2007 marqué par une difficulté récurrente d'amélioration du recueil et du traitement des informations préoccupantes et d'harmonisation des pratiques évaluatives à l'échelle nationale.

Cette formation proposée par le CREA I a comme finalité la mise en œuvre d'une stratégie évaluative conforme au référentiel HAS permettant de développer une culture partagée de l'évaluation en protection de l'enfance.

OBJECTIFS

- Comprendre la gouvernance et le circuit de recueil des informations préoccupantes (Livret 1 et 2)
- Mettre en œuvre une évaluation de qualité qui facilite la prise de décision
- Appliquer une organisation qui facilite le circuit de recueil des informations préoccupantes
- Appliquer une démarche commune à l'ensemble des acteurs du territoire
- Développer une stratégie évaluative conforme au référentiel (Livret 3)
- Situer les parents et l'enfant dans la démarche et les mobiliser dans l'évaluation

CONTENU

- L'évolution législative en protection de l'enfance de la loi 2007 à la loi 2022
- Le guide d'accompagnement à l'évaluation (Livret 3)
- Le cadre national de référence et ses enjeux
- Les théories qui alimentent le référentiel : théorie de l'attachement, approche développementale et psychotrauma.
- La gouvernance du dispositif de recueil et de traitement des IP (livret 1)
- Les modèles évaluatifs internationaux : modèle PIPPI (Italie) et initiative AIDES (Québec)
- Le circuit de recueil et de traitement des IP (Livret 2)

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Échanges à partir des pratiques
- Exercices pratiques
- Support de techniques d'animation
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel intervenant en protection de l'enfance : ASE et établissements avec une mission en PE

INFOS



Karine LEPEYTRE



3 jours / 18 heures



6 à 15 personnes



Nantes



Non contribuant au CREA I : 750€
Contribuant volontaire au CREA I : 600€

Formation en intra sur demande : nous consulter